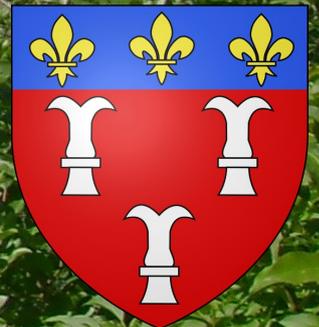


Rocamadour

Bulletin d'information



Janvier 2019

Sommaire

Le Mot du Maire	page	3
Quelques moments forts de l'année 2018	page	4 - 5
Citoyens d'Honneur de Rocamadour	page	6
Noël des enfants de la Commune	page	6
Les Finances de la Commune	page	7
Le service Transport à la Demande	page	7
Pôle Technique	page	8 - 9
Le projet Grand Site, retour sur l'année 2018 et perspectives pour 2019	page	10 à 13
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable	page	14
Urbanisme	page	15 à 17
Ecole de Rocamadour	page	18
Sécurité Incendie	page	19
Planning des Animations 2019	page	20 - 21
Tourisme en Vallée de la Dordogne	page	22
Le projet d'Adressage Communal	page	23
Nouveaux Arrivants	page	23
SOLVEROC Travaux de réhabilitation 2017-2018	page	24
Association Communale des Retraités de Rocamadour	page	24
Vie Associative	page	25
Les Coudercs de Blanat	page	25
Association 'Les Amis de Rocamadour	page	26
Rucher Ecole de Rocamadour	page	27
Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	page	28
La Boite à Lire	page	28
Les Montgolfiades	page	29
Les Médiévales de Rocamadour	page	30
Le Festival de Rocamadour	page	31
Association 'Rugby roc' - Rugby Loisir	page	32
Récréaroc	page	33
La Fête des Fromages	page	34
Passions Rocamadour	page	35
Roca Livre	page	36
SYMICTOM du Pays de Gourdon	page	37 - 38
Divers Renseignements Utiles	page	39

Le Mot du Maire



Chers habitants,

La fin de l'année est toujours un moment propice pour faire le point sur l'année écoulée avant de reprendre le rythme de nos activités pour une nouvelle année que je vous souhaite pleine de bonheur et de succès.

Nous sommes dans une période de changements et de bouleversements. Nous avons vécu des événements terribles ces deux derniers mois.

Pour rester dans l'esprit de nos pères, il nous faut revenir aux fondamentaux de notre culture. Comme à chaque période difficile, comme le dit Zola dans sa lettre à la jeunesse :

« Jeunesse, Jeunesse ! Souviens-toi des souffrances que tes pères ont endurées, des terribles batailles où ils ont dû vaincre, pour conquérir la liberté dont tu jouis à cette heure. Si tu es indépendante, si tu peux aller et venir à ton gré, dire dans la presse ce que tu penses, avoir une opinion et l'exprimer publiquement c'est que tes pères ont donné de leur intelligence et de leur sang ».

Depuis des décennies, nous ressentons un malaise social qui s'est amplifié d'année en année et aujourd'hui il s'est exprimé. Nos citoyens veulent vivre et non survivre. Le gouvernement doit prendre la juste mesure de ce mal profond et avancer de manière prudente afin que les mesures à court terme soient bénéfiques à moyen et long terme.

Ce sera un travail de longue haleine et tous les acteurs vont avoir un rôle important à jouer pour apaiser la colère de nos populations. Il faudra un juste rééquilibrage entre zones urbaines et zones rurales.

Mais la fin de l'année c'est aussi l'attentat de STRASBOURG avec ses nombreuses victimes pour lesquelles nous devons avoir une pensée. Quelles que soient les religions, un Français n'a pas le droit de trahir sa patrie et face à cela nous devons rester unis. Nous devons libérer nos forces de l'ordre afin qu'elles protègent 60 millions de Français et non 120000.

Comme tous les ans vous allez pouvoir découvrir :

- Quelques moments forts de l'année
- Les grands travaux réalisés soit par le Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour, soit par la mairie mais aussi une partie des travaux à venir en 2019.
- Une partie du travail des élus mais aussi des équipes administrative et technique.
- L'activité des associations

Toutes les équipes se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019.

Le conseil municipal et moi-même vous invitons pour la cérémonie des vœux le :

SAMEDI 19 JANVIER

à 15 h 30 heures au MILLE-CLUB (Foyer Rural de l'Hospitalet).

*Le Maire,
Pascal JALLET.*

Quelques Moments Forts de l'Année 2018

Le 8 août avec l'inauguration des travaux réalisés par le Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour en présence de Carole DELGA Présidente de la région OCCITANIE, Serge RIGAL Président du conseil départemental du LOT, Jean-Luc TARREGA Sous-préfet de GOURDON, Huguette TIEGNA et Aurélien PRADIE Députés, Gilles LIEBUS Président de CAUVALDOR.



Après avoir visité les sanctuaires, remonté le chemin de croix, admiré le site depuis le Belvédère de la vallée, constaté la fin des travaux de la place de l'Europe, Mme Carole DELGA a levé le voile sur la nouvelle signalétique des Grands Sites OCCITANIE devant l'office de tourisme de L'HOSPITALET.

Une nouvelle signature est née afin d'élever encore plus notre région au rang des meilleurs.

S'en est suivi au « champ aux pauvres » l'inauguration des travaux réalisés et tous les intervenants ont insisté sur la qualité de ces derniers permettant ainsi à la population et aux visiteurs de pouvoir circuler à pied en toute sécurité.

La Présidente de la Région et le Président du Conseil Départemental ont renouvelé leur soutien financier et logistique au Syndicat Mixte de ROCAMADOUR et ont assuré les élus de la commune de leur bienveillance pour les dossiers de demande de subvention pour la nouvelle mairie et la salle des congrès.

Avant d'offrir le pot de l'amitié Pascal JALLET a fait citoyen d'honneur de la ville de Rocamadour Mme Carole DELGA et M. Serge RIGAL en signe de remerciements pour leur engagement aux côtés de ce site exceptionnel.



Quelques Moments Forts de l'Année 2018 - Suite



Le **17 septembre**, nous avons accueilli à la mairie le Ministre des Territoires et de l'Environnement, Monsieur MEZARD, accompagné de Monsieur Jean-Claude REQUIER et d'une dizaine de Sénateurs de divers départements pour un séminaire de rentrée.



Journées studieuses ponctuées de quelques visites sur le territoire alliant patrimoine emblématique et gastronomique.

Le **9 novembre**, nous avons convié nos gendarmes réservistes en compagnie du Colonel DROUET, Commandant du groupement de gendarmerie du Lot et du Colonel MOTHES, conseiller réserve.

Après avoir resitué le rôle de la fonction de gendarme, Pascal JALLET les a remercié de leur présence au poste de gendarmerie de la cité et de leur présence aux côtés des gendarmes en exercice lors des grandes manifestations.

Au regard du nombre de visiteurs qui passent sur le site, le maire a rappelé que le taux de délinquance est insignifiant.

C'est pour vous remercier d'être à nos côtés pendant ces périodes que j'ai souhaité organiser une réception officielle à la mairie avec les élus et votre présence est rassurante pour tous les Amadouriens.

S'en est suivi le pot de l'amitié qui a resserré davantage les liens entre forces de l'ordre et élus.

Le Maire, Pascal JALLET.



Citoyens d'Honneur de Rocamadour



Le 25 mai 2018 : M. Gérard BLANCHARD, parrain du « Grand Prix Meule Bleue »



Le 5 août 2018 : M. Jean-Loup CHRETIEN, parrain du Festival de Rocamadour - 2018



Le 8 Août 2018 : Inauguration des travaux phase 1 Corniche
Mme Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,
M. Serge RIGAL, Président du Conseil Départemental du Lot.



Noël des Enfants de la Commune



Comme il est de coutume chaque année, c'est le mercredi 19 décembre, que les enfants de la commune se retrouvaient à 'Côté Rocher' avec les enfants du personnel du 'Pech de Gourbière' pour assister au spectacle « *La folle histoire de Noël* » interprété par Corinne Delpéch et Sébastien Laussier.

Spectacle fort apprécié par petits et grands. Le Père Noël les attendait ensuite à la Mairie, salle Jean Lurçat, où avait lieu la distribution des cadeaux, et en présence, pour la première fois, des enfants du personnel du 'Pech de Gourbière'.

L'après - midi se terminait autour d'un goûter en présence de Monsieur le Maire et d'élus(es).

Un moment de joie et de partage pour tous les enfants de la Commune.



Martine GREZE, Cathy DELPECH, Dominique LENFANT.

Les Finances de la Commune

L'année 2017 s'est soldée par un excédent de fonctionnement de 157 047,19 € venant s'ajouter au 144 024,72 € d'excédents antérieurs et portant ainsi le résultat de fonctionnement à **301 071,91 €**.

Au cours de l'exercice 2017 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 926 310,70 € alors que les recettes ont été de 1 083 357,89 €.

Concernant la section d'investissement les dépenses 2017 se sont élevées à 293 364,35 € ; les recettes à 284 036,40 € laissant apparaître un déficit de **9 327,95 €** venant se rajouter aux déficits antérieurs de 152 439,58 €. Apparaissent également sur le Compte Administratif 2017 des dépenses d'investissement engagées et non mandatées pour un montant de 23 562,03 € et des recettes non perçues pour un montant de 34 731,98 €.

Un prélèvement de **150 597,58 €** pour couvrir les déficits d'investissement sur le résultat de fonctionnement de 301 071 91 € laisse un résultat net pour l'année 2017 de **150 474,33 €**.

Pour l'année 2018 les comptes ne sont pas encore arrêtés.

Les Emprunts de la commune :

Au 1^{er} janvier 2018 le remboursement annuel, capital et intérêts réunis de nos emprunts était de 111 041,66 € alors qu'il était de 169 158,62 € en 2017, de 183 316,86 € en 2015, de 187 817,00 € en 2012 et de 312 228,62 € en 2008.

La Municipalité poursuit son objectif de désendettement de la Commune.

Le Maire, Pascal JALLET.

Le Service de Transport à la Demande

La Municipalité de Rocamadour tient à vous rappeler que, depuis le 31 octobre 2013, le **Service de Transport à la Demande** a été mis en place, en collaboration avec le Département du Lot et la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.



Ce service, orchestré avec l'appui de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, qui s'adresse à toute personne majeure habitant sur la commune, consiste à la prise en charge, en début de matinée, de tout demandeur à son domicile pour être acheminé à Gramat ; le retour au domicile se faisant en fin de matinée.

Ce service est mis en place les **2^{èmes} et 4^{èmes} mercredi de chaque mois**. Le prestataire vous prend à votre domicile entre 9H et 9H30 (en fonction du nombre de demandeurs) puis vous dépose Place de la République à Gramat. Le retour au domicile se fera entre 12H et 12H30 –à noter que les horaires peuvent être légèrement modulés en accord avec l'ensemble des voyageurs présents dans le véhicule-.

Chaque client devra, pour bénéficier de ce service, s'acquitter de la somme de 3€ à la montée du véhicule, pour le voyage aller/retour.

Pour une bonne organisation, nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire **l'avant veille au plus tard à midi** (soit les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundi de chaque mois) directement auprès du prestataire au : **07.86.13.72.38.**

Pour tous renseignements complémentaires concernant ce **Service de Transport à la Demande**, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie au 05.65.33.29.84 (uniquement le matin).

Pôle Technique

Les années passent et les missions confiées à l'équipe technique ne faiblissent pas. Les compétences prises par l'intercommunalité 'CAUVALDOR' modifient quelques peu celles-ci, comme la gestion de la voirie, mais pour l'essentiel les travaux d'entretiens ou d'embellissements de la commune restent largement sous notre contrôle.

Le Syndicat Mixte Grand Site de Rocamadour au travers du développement de ses activités et projets en cours nous demande d'intervenir pour la réalisation de travaux, mais également pour l'entretien des différents sites exploités : Chemin de croix, Champs des pauvres, Place de l'Europe, le Belvédère sur la Cité ... Les travaux peuvent concerner la fabrication d'objets métalliques (poteaux, barrières, ...) ou des travaux de maçonnerie. L'entretien des voies et chemins, des espaces verts, des luminaires et du mobilier urbain prend au fil des ans une part de plus en plus importante. Une convention précise ce qui peut être effectué pour le compte de cette structure afin de déterminer l'engagement de l'équipe technique, d'en chiffrer le coût.

D'une manière générale le travail accompli par l'équipe technique est très diversifié et chacun des employés(es) est en charge d'un secteur d'activité, citons le travail du bois, du fer, les peintures, l'entretien des espaces verts, le passage de l'épareuse. Il ne faut pas oublier qu'en saison la circulation routière intense impose une obligation de surveillance constante du flux routier au niveau de la 'Porte du Figuier' à l'entrée de la Cité. Les agents aident au retournement des cars, régulent le passage des automobilistes, ils ont toujours un œil sur les allées et venues du 'Petit train' mais aussi sur les piétons imprudents ...

La gestion du temps de travail des équipes et la priorisation des tâches effectuées en fonction des aléas naturels comme les conditions climatiques ne dérogent en rien par rapports aux années précédentes, par contre l'interactivité avec des manifestations comme la 'Fête des fromages', 'Les Médiévales', 'Les Mongolfiades' ou le 'Salon du livre', pour n'en citer que quelques unes, est à considérer avec soin en termes de calendrier car à certains moments l'engagement des équipes atteint son maximum et la marge de manœuvre devient de la sorte très fine.

Les dépenses liées à l'investissement en matériel ont été mesurées et le seul achat d'importance s'est résumé à l'acquisition d'un gros tondobroyeur permettant de couper rapidement l'herbe à une grande échelle. A ce jour l'équipement à disposition correspond aux besoins de notre commune. Je tiens à remercier l'ensemble des employés(es) communaux pour le soin apporté à la gestion de ce matériel tant sur le plan de sa préservation que sur son entretien. Il est à noter que tout l'entretien des véhicules est fait, aux ateliers, par les agents.

Pour l'année prochaine un petit véhicule à benne relevante serait bien utile pour des interventions dans la cité.

Quelques interventions de l'année 2018 :

Les tontes et élagages se sont étendues sur l'ensemble du printemps avec comme objectif de terminer le tout fin juin. Quelques aléas météorologiques et retards liés au matériel nous ont obligés à intervenir un peu plus tard dans la saison. Nous restons à l'écoute de notre population pour intervenir de manière ciblée quand le besoin s'en fait sentir.

Info : L'entretien des trois cimetières de Rocamadour incombe, depuis deux ans, à notre équipe, le travail consiste à nettoyer les allées en les désherbant selon les nouvelles normes en vigueur, sans produits polluants désormais interdits. L'équipe se charge également de vider les conteneurs à disposition.

Pôle Technique



Il existe un chemin communal reliant la rue centrale de la cité à la place de la mercerie, c'est un petit chemin très escarpé et non sécurisé qui porte le nom de 'Chemin de la Traversière'. Ce chemin peu connu est cependant emprunté en été par des touristes en quête d'émotions fortes. De fait des barrières ont été fabriquées et posées par l'équipe technique dans le but de restreindre son accès sans le condamner.

Une partie des marches de l'escalier en bois menant au bas de la vallée ont été remplacées par des marches en acier afin de pérenniser leur bonne tenue dans le temps.

En cette fin d'année de nouvelles décorations de Noël ont fait leur apparition, l'équipe s'est chargée de les installer, la nacelle a été mise à contribution avec au minimum deux personnes pour la manœuvrer.

L'entretien des routes n'incombe plus à la commune de Rocamadour, en terme de travaux, mais le choix des portions à rénover reste sous notre responsabilité. Cette année une première partie de la route menant de Varagnes à Blanat a été regroudonnée en revêtement bi-couche ainsi que la descente du Coustalou, depuis la porte Hugon jusqu'à la place de la Mercerie, en effectuant la boucle complète station d'épuration et remontée porte Gabillière. D'autres réalisations sont en cours et ce travail d'entretien du réseau routier et castiné ne s'arrête jamais.



Info : Un petit mot et un rappel concernant le stationnement sur le parking payant de l'Hospitalet, face à l'Office de Tourisme, le premier quart d'heure est gratuit, mais il ne faut pas oublier de prendre un ticket sinon l'agent chargé de contrôler le paiement ne peut pas vérifier l'heure d'arrivée du véhicule.

Eric CAILLES, 1^{er} Adjoint.

Le Projet Grand Site, retour sur l'année 2018 et perspectives pour 2019

Du château à l'Hospitalet, la requalification de la corniche en promenade piétonne

Nous sommes désormais à mi-parcours de ces travaux de requalification des espaces publics de la corniche échelonnés sur 6 hivers pour la « boucle piétonne de découverte du site ».

Durant l'année passée a eu lieu la deuxième étape de travaux sur l'Hospitalet ; ce fut le moment de traiter les abords de l'office du tourisme et du 'Champ des pauvres' ainsi que le carrefour de la route de Gramat. Les abords du 'Belvédère' ont également été repris pour une visite plus sécurisée et plus agréable. Les trottoirs créés sur la route de Gramat et le long du 'Couderc de l'école' permettent désormais de relier les parkings des Garennes et de l'Hospitalet au site en toute sécurité.



Place du belvédère Avant / Après travaux



Belvédère du site Avant / Après travaux



Première portion de la bande piétonne route de Gramat Avant / Après travaux

Le Projet Grand Site, retour sur l'année 2018 et perspectives pour 2019



Vue du carrefour de la route de Gramat vers la place de l'Europe Avant / Après travaux



Place de l'Europe Avant / Après travaux



Place de l'Europe au droit de la cour de l'école Avant / Après travaux

Depuis octobre dernier, c'est au tour de la 'Voie Sainte' et du 'Belvédère du photographe' d'être en chantier. A l'issue des travaux, le belvédère sera accessible aux personnes à mobilité réduite et les points de vue sur le site comme sur le 'canyon de l'Alzou' seront valorisés. La 'Voie Sainte' est dans un premier temps inaccessible du fait du chantier de rénovation de la majorité des réseaux présents qui étaient vieillissants (eau potable, assainissement, électricité). Les travaux d'aménagement des espaces publics suivent ceux des réseaux, ce qui induit qu'elle sera inaccessible aux véhicules et aux piétons sauf riverains jusqu'en Juin 2019.

A partir d'octobre 2019, les travaux concerneront 'l'Aire de battage' et l'année suivante la 'Corniche' (octobre 2020- mars 2021) qui deviendra ainsi promenade piétonne.

Le Projet Grand Site, retour sur l'année 2018 et perspectives pour 2019

La voie nouvelle d'accès au château

Durant l'année 2018, le projet de voie a été retravaillé pour garantir sa compatibilité avec le 'Plan de Prévention des Risques Naturels' et pour une intégration paysagère optimale. D'ici quelques mois, une nouvelle réunion publique sera organisée et une enquête publique aura lieu sur l'étude d'impact environnemental du projet. Les travaux sont programmés pour le premier semestre 2020 pour une mise en service avant octobre 2020, de façon à pouvoir engager la piétonisation de la corniche.



Esquisse paysagère vue de la voie nouvelle à son arrivée sur le secteur du château depuis le chemin.

De nouvelles signalétiques pour mieux accueillir et mieux orienter chacun

Une nouvelle signalétique d'intérêt local

Afin d'offrir une bonne lisibilité des informations utiles au déplacement du visiteur tout en respectant la qualité du site, les réglottes vieillissantes, obsolètes et inefficaces ont été déposées. La nouvelle signalétique a été posée durant le printemps 2018 sur le périmètre du site.



Carrefour de la route de Gramat à l'Hospitalet Avant / Après travaux

Vers une nouvelle signalétique piétonne

Le syndicat mixte a défini un schéma directeur de signalétique piétonne en concertation avec tous les acteurs du site durant l'année 2018. Sur cette base, la pose de la nouvelle signalétique piétonne à l'échelle de l'ensemble du site va se faire sur 2 ou 3 ans selon les arbitrages budgétaires, l'avancement des chantiers.

Le Projet Grand Site, retour sur l'année 2018 et perspectives pour 2019

Requalifier l'expérience de visite

Des équipements d'accueil associés à la boucle de découverte

Les travaux de requalification des parkings d'entrée du site démarrent avec le 'parking du château', en travaux depuis le début du mois de Décembre et jusqu'au mois de Mai 2019.

Les travaux sur les bâtiments nécessaires pour offrir les éléments de confort et d'information aux visiteurs sont programmés courant Avril pour la vallée et l'Hospitalet et à partir de l'automne 2019 pour le château.

Afin de financer ces investissements, les parkings seront payants dès l'été 2019, la politique tarifaire est en cours de définition. Elle se base à la fois sur les réflexions du groupe de travail « fonctionnement du site » qui s'est réuni durant l'automne, et sur les simulations de compte d'exploitation des parkings.

Préservation et mise en valeur du site et du patrimoine

Le mur de soutènement de l'esplanade Michelet

D'avril à Novembre 2018, la première phase du programme général de consolidation du mur de soutènement a été entreprise. Les travaux, localisés sur 2 travées de mur et 2 contreforts ont consisté notamment à mettre en place des tirants pour ancrer les parois et contreforts à la roche, à fixer des croix de saint André comme celles que l'on retrouve sur les bâtisses anciennes.



Travaux de consolidation des travées 3 et 4 en cours (Juin 2018)



Les vitraux du sanctuaire

Avec le soutien du ministère de la culture il a pu être engagé, durant 2018, la restauration par Madame Chantal Jean les 2 vitraux endommagés par le vent en 2016 : un vitrail à la Chapelle Saint Blaise et un à la Basilique Saint Sauveur.

Les toitures du sanctuaire

De nouveaux travaux de gros entretien ont été entrepris durant l'automne 2018 sur les toitures et contreforts des sanctuaires dont le syndicat mixte à la charge (chapelles Sainte Anne et Saint Blaise, Saint Jean Baptiste et la Basilique Saint Sauveur). Les travaux sur ces bâtiments, classés aux monuments historiques, sont réalisés avec le soutien financier du Ministère de la culture. Ils permettent d'assainir la situation et ainsi d'envisager à terme des travaux sur les enduits intérieurs des chapelles Sainte Anne et Saint Jean Baptiste notamment.

Diagnostic termites

En collaboration avec le diocèse, une expertise globale des Sanctuaires sur les termites est en cours pour définir une action conjointe contre ces insectes.

Pascal JALLET,
Président du Syndicat Mixte.

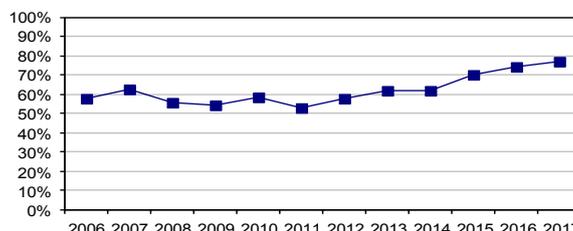
SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION d'EAU POTABLE ROCAMADOUR LACAVE

Le syndicat distribue l'eau potable à 800 abonnés, c'est 198 777 m³ qui sont distribués sur les communes de Lacave et Rocamadour, une augmentation de 11% par rapport à l'année dernière.

Depuis plusieurs années, le syndicat a réalisé différents travaux sur l'ensemble de ses ouvrages. Tous ces travaux principalement sur les canalisations importantes nous ont permis de diminuer fortement les pertes en réseau dues principalement à des fuites. Ainsi l'indice linéaire de perte en réseau est passé de 2.7 à 1.6 sur la période de 2013 à 2017.

Le rendement du réseau est de 76.7 % pour 2017
(61,8% en 2013)

Le seuil réglementaire de rendement à atteindre est de 66.00%.



Dans le cadre du respect et du contrôle sanitaire de nos ouvrages et de la distribution d'eau, une visite est réalisée par le Syded annuellement pour vérifier la conformité de nos installations. 21 prélèvements bactériologiques et physico-chimiques en des points différents ont été effectués par l'Agence régionale de santé, aucune anomalie n'a été détectée.

En 2018, le syndicat a réalisé des travaux à la **STATION DE CABOUY** :

Remplacement du turbidimètre pour un montant de 4 663,88 € HT, afin de palier aux problèmes de turbidité liés à cette station de pompage.

LES RÉSEAUX :

Début octobre 2018, le syndicat a démarré les travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable dans la Voie Sainte de Rocamadour, sur une période de 6 mois, d'un montant de 108 165,00 € H.T pour 410 mètres de canalisation et branchements.

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec la Mairie pour l'assainissement et le Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour pour l'éclairage public et les aménagements de voirie.

LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES PUIXS DE LACAVE :

Les deux puits sur la commune de Lacave, situés à proximité du bourg, captent l'eau dans la nappe alluviale de la Dordogne et alimentent principalement les communes de Lacave et Rocamadour. La procédure de mise en place des périmètres de protection comprend trois phases, les phases administrative, technique et de réalisation des travaux.

En collaboration avec le Département et le bureau d'études Calligée, une première étude a été présentée courant juin et le 22 novembre dernier.

Dernièrement cette étude a permis de déterminer les différents scénarios envisageables du périmètre à déterminer, le coût ainsi que son aménagement. L'enquête publique aura lieu courant 2019.

PRIX DE L'EAU :

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Pour la part collectivité en 2019 :

* Abonnement	55.05 €
* Prix du mètre cube	0.5819 €

Ernest ENTEMEYER.

Le Secrétariat du SIAEP Rocamadour-Lacave est ouvert à la Mairie de ROCAMADOUR, les Lundi, Mardi et Jeudi.

URBANISME

RECAPITULATIF URBANISME 2018

DOSSIERS TRAITES PAR LE SERVICE ADS (Application du Droit des Sols) de CAUVALDOR

NOMBRE de dossiers au 10/12/2018	
Certificat d'urbanisme a	19
Certificat d'urbanisme b	6
Déclaration préalable	42
Permis de construire	19
Permis de démolir	0
Permis d'aménager	2
Autorisation de Travaux	6

La commission urbanisme se réunit une fois par mois pour traiter les différents dossiers avant qu'ils soient envoyés à tous les services compétents.

Réunions :

Commission d'Urbanisme	11
Plan Local d'Urbanisme	3
CAUVALDOR PLUIH	8

Rocamadour, cité médiévale accrochée à sa falaise, située sur les causses d'un plateau calcaire aride, avec son histoire qui remonte à la préhistoire, Rocamadour est un lieu de pèlerinage incontournable sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Cet extraordinaire village transporte dans un autre temps, celui où l'on venait de très loin pour vénérer sa Vierge Noire.

Notre cité a maintenant un rayonnement mondial. On a pu le constater cette année avec toutes les émissions de télévision tournées dans le beau cadre de la cité et ses alentours, des journaux étrangers classent Rocamadour dans les 10 premières destinations européennes.

Cette cité sacrée est agrippée à la falaise en une impressionnante superposition de toits bruns, de maisons et d'églises classées et protégées, sans oublier un petit patrimoine de qualité sur toute la commune.

Cette image de Rocamadour, nous les amadoriens, habitants et commerçants, avons quelques fois tendance à l'oublier en réalisant des travaux ou des installations qui ne respectent pas les règles d'urbanisme soit par oubli, soit par méconnaissance de la législation.

De magnifiques travaux sont effectués (et en cours de réalisation) par le syndicat mixte qui apportent une meilleure lecture de notre village aux touristes qui viennent passer un moment, ou séjourner à Rocamadour.

Le devenir de la Commune est l'affaire de nous tous et pour maintenir cette belle image je vous rappelle la législation et réglementation en vigueur.

RAPPEL de la RÉGLEMENTATION CONCERNANT les AUTORISATIONS D'URBANISME

Le permis de construire : Le permis de construire est un acte administratif généralement exigé pour tous les travaux de grandes importances :

- **Travaux créant une nouvelle construction :** une construction nouvelle est indépendante de tout bâtiment existant. Elle doit être précédée de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m², et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

- **Travaux sur une construction existante :** les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison. Un permis de construire, est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m².

Les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) ou portent sur un immeuble.

URBANISME

Dans le cas où la demande d'extension est comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 150 m², alors un permis de construire doit être déposé.

Changement de destination : Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local par exemple (transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment : Une Autorisation d'urbanisme est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect initial** du bâtiment. Ils peuvent concerner le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade. Les travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs. Ils nécessitent toutefois une déclaration préalable s'ils se situent dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique, dans un périmètre délimité par le PLU ou dans une commune ou périmètre d'une commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière de PLU a décidé de soumettre, par délibération motivée, à déclaration préalable ces travaux.

La déclaration préalable : (acte administratif généralement exigé pour la réalisation d'aménagement de faible importance)

Travaux sur une petite surface, les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (ex : construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (ex : un abri de jardin). Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un 'PLU' ou un document assimilé (comme un Plan d'Occupation des Sols). Dans le cas où la demande d'extension est certes comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 150 m², alors un permis de construire doit être déposé.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment, une déclaration est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect initial** du bâtiment. Les travaux peuvent concerner le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

À l'inverse, les travaux consistant à **restaurer l'état initial** du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ces travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs.

Les travaux de ravalement nécessitent toutefois une déclaration préalable s'ils se situent dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique, dans un périmètre délimité par le 'PLU' ou dans une commune ou périmètre d'une commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière de 'PLU' a décidé de soumettre, par délibération motivée, à déclaration préalable ces travaux.

À savoir : les travaux créant une surface d'au moins 20 m² et au plus 40 m² nécessitent un permis de construire si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m².

La réalisation de travaux non conforme à l'autorisation obtenue ou contrevenant au 'PLU' constitue une infraction pouvant engager votre **responsabilité pénale** sur une certaine période (il s'agit du **délai de prescription**). Ce délai est passé de 3 à 6 ans depuis le 28 février 2017. Il démarre à partir de l'achèvement des travaux et est rétroactif, c'est-à-dire qu'il s'applique aux infractions commises avant cette date, sauf si l'ancien délai de 3 ans est déjà prescrit. Au-delà du délai de 6 ans, vous ne pouvez plus faire l'objet de poursuites pénales.

Toutefois, passé ce délai, la commune peut engager votre **responsabilité civile**, dans la limite de 10 ans, en saisissant le tribunal de grande instance pour ordonner la démolition ou la mise en conformité de votre construction.

URBANISME

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, par exemple) doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation grâce à un panneau rectangulaire dont les dimensions doivent être supérieures à 80 centimètres et doit contenir impérativement les informations suivantes :

- votre nom, votre raison sociale ou dénomination sociale,
- la date de délivrance du permis ainsi que son numéro,
- la nature du projet et la superficie du terrain,
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,
- le nom de l'architecte auteur du projet architectural,

Les droits de recours des tiers à savoir : « *Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R600-2 du code de l'urbanisme).* » « *Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R600-1 du code de l'urbanisme)* ».

- si le projet prévoit des constructions : la surface du plancher et la hauteur de(s) constructions
- si le projet prévoit des démolitions : la surface du ou des bâtiments à démolir.

Ce panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux, il sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. Il doit être installé de telle sorte que les renseignements soient lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.

En cas de contestation, il vous appartient d'apporter la preuve que vous avez bien rempli les formalités d'affichage. Pour ce faire, vous devez établir :

La régularité de l'affichage - La lisibilité et la visibilité du panneau - La date du début de l'affichage.

La preuve de cet affichage peut être établie par tous moyens (ex photos avec un journal du jour).

Enseignes commerciales - Rappel de la réglementation

Rappel de définition : une enseigne commerciale est une inscription, forme ou image apposée sur un immeuble, ou située sur le terrain de l'immeuble, portant sur l'activité qui s'y exerce. Elle permet aux clients d'identifier le local d'exploitation (une boutique par exemple) et doit respecter certaines règles d'emplacement, de dimensions, etc.

La commune de Rocamadour fait partie du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, elle est en site classé ou inscrit et dispose de nombreux monuments historiques. De ce fait, avant d'installer une enseigne, à l'intérieur de l'agglomération, il est obligatoire d'obtenir une autorisation préfectorale basée sur l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et/ou sur celui de l'inspecteur des sites (site classé) en déposant une demande d'autorisation à la préfecture (cerfa N° 14798*01).

Les pré-enseignes sont interdites sur tout le territoire de la Commune.

Au-delà de l'obligation, c'est la qualité globale du site et donc son attractivité qui doivent être préservées pour le bien de tous ses usagers : visiteurs, habitants et socioprofessionnels. Il y a quelques années, une charte sur les enseignes a été établie avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France, du CAUE du Lot et les socioprofessionnels. Elle fixe des règles communes dont l'objectif est d'obtenir harmonie et cohérence (**choix des couleurs, parasols sans publicité, Stop trottoir interdit**). Vous pouvez vous procurer la charte et les arrêtés sur support papier ou les consulter auprès d'Anne VIGUIE ou sur le site Internet de la mairie.

Je termine ici mon article en remerciant tout les agents de la mairie pour le travail qu'ils effectuent.

*Adjoint à l'urbanisme,
Philippe de HOUX.*

École de Rocamadour

Le lundi 3 septembre 2018 l'école de Rocamadour rouvrait ses portes après la période des 'grandes vacances'.

Cette année une nouvelle institutrice à rejoint Rocamadour, Madame Vanessa Bessiere, en remplacement de Madame Barrier partie à la retraite. Elle prend en charge la classe CE1/CE2 soit 25 élèves. Madame Foulon, directrice, quant à elle est en charge de la classe CM1/CM2 soit 28 élèves.



L'équipe du personnel pour cette nouvelle année scolaire se compose de :

- Mme Emmanuelle Fafin (garderie matin et soir - service cantine),
- Mme Laure Perrot (service cantine - entretien des locaux),
- M. Christian Mazet (garderie de la mi-journée et propose deux fois par semaine une aide aux devoirs à titre bénévole durant le temps de garderie du soir),
- Melle Anna Clavel assurera les remplacements selon les besoins.

Rythme Scolaire :

Après concertation (parents d'élèves, institutrices, SIVU et élus) les écoles du RPI L'Etoile sont repassées à la semaine de 4 jours à partir de cette rentrée.

Activités de l'école - Janvier à Juin 2018 :

- Projet CLEA avec une représentation au Théâtre de l'Usine à Saint-Céré en juin,
- Activités aquatiques durant le mois de juin jusqu'au 6 juillet,
- Activités rugby en partenariat avec la Fédération Départementale de Rugby. Rencontre CM2/6^{ème} le 26 juin,
- Visite du collège de Gramat pour les élèves de CM2. Visite des locaux, rencontre avec différents membres de l'équipe éducative. Ils ont assisté à un cours donné par un professeur des collèges.

Projets année scolaire 2018-2019 :

- Création musicale et chant, projet en partenariat avec Christopher Gibert. Ce projet sera en lien avec la langue et la culture occitane.
- Au 1^{er} trimestre participation à la semaine du goût. Invitation d'une classe au restaurant Jehan de Valon pour une découverte des métiers de la restauration, ateliers sur le goût, confection d'un repas suivie de la dégustation.
- Les élèves de CM1/CM2 ont visité l'exposition sur le 'Centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale' à Souillac. Certains ont participé à la cérémonie du 11 novembre à Rocamadour en lisant des textes.
- Des rencontres USEP sont prévues avec les écoles de Lavergne et de Thégra.
- La classe CE1/CE2 va bénéficier d'un intervenant 'Tennis'. Pour les CM1/CM2 se sera une activité 'Futsal'.
- Projet de classe transplanté prévu au mois d'avril dans le Cantal, pour les deux classes avec la classe de Miers, à dominante sportive pour les CP/CE et scientifique pour les CM.

Nous tenons à remercier les agents du service technique et administratif pour leur disponibilité tout au long de l'année afin d'assurer l'entretien et les différents travaux nécessaires. Merci également au personnel de l'école pour leur investissement et leur implication auprès des enfants accueillis

La Commission Ecole.

Sécurité Incendie

Si nous parlions un peu de nos pompiers qui interviennent si souvent sur nos communes.

Je me permets de reprendre ici une partie des paroles, qui me semblent importantes, prononcées par le Capitaine Serge MOULENE lors du discours de la cérémonie de la « Sainte-barbe » à Gramat le 8-12-2018 :

« Nous voici réunis avec nos épouses, nos conjoints et nos parents. Ce cercle familial complété par nos enfants participe pleinement à notre vocation. Il supporte un grand nombre de contraintes liées à nos absences répétées. Nos familles s'engagent elles aussi totalement, et sans leur soutien, nous ne pourrions pas accomplir nos missions en toute sérénité.

Dans nos rangs, vous pouvez apercevoir les sapeurs-pompiers de demain. Elles et ils sont passionnés par les missions d'urgence et le dépassement de soi en venant chercher chaque semaine « le savoir pour servir ». Cela demande du temps, des efforts continus de formation et un grand esprit d'équipe. Félicitations à leurs formateurs.

Notre corps de la caserne de GRAMAT est formé de 43 sapeurs-pompiers - 31 hommes et 12 femmes qui participent quotidiennement à la distribution des secours de proximité, mission parfaitement noble et très prenante au demeurant. L'année 2018 aura été marquée par un trop grand nombre important d'interventions. Au 30 novembre, les sapeurs-pompiers de GRAMAT ont effectué 693 interventions dont :

- 603 secours d'urgence aux personnes dont :
 - 56 accidents de la circulation,
 - 80 feux de toute nature dont 31 feux de végétation
 - 10 interventions diverses

En fin d'année nous auront effectué environ 750 d'interventions (602 interventions en 2017).

Vos sapeurs-pompiers ont ainsi concédé à ce jour 5183 h de leur temps consacré aux interventions au profit de leurs concitoyens (moyenne de 125 h / Sapeur Pompier) consommant très sérieusement leur capital de disponibilité.

Ajouté à cette charge opérationnelle, les sapeurs-pompiers ont consacré beaucoup de leur temps à la réalisation de tâches annexes, oh ! Combien nécessaires à la bonne marche du service permettant ainsi d'aborder l'activité opérationnelle avec rigueur, efficacité et fiabilité.

Cette année encore, je soulignerai l'effort consenti par les sapeurs-pompiers de Gramat dans le domaine de la formation. Ainsi, vos Sapeurs-Pompiers ont consacré 1750 h de formation pour mieux vous servir.

Au regard de ce rapport, vous pouvez mesurer leur dévouement et leur investissement au profit de la collectivité. Leur capital de disponibilité est absorbé par de trop nombreuses heures réservées au secours de leurs concitoyens.

Nous sommes le 2^{ème} CIS du département après celui de Cahors à consacrer autant de temps dans le traitement des demandes de secours.

Ce soir, vos sapeurs-pompiers vous lancent un appel, je dirai même un appel au secours. Ils sont à bout, leur capital de disponibilité est mis à mal et ils ne peuvent plus pour certains assurer une vie équilibrée sur le plan familial, professionnel et social. Leur capital de disponibilité est rongé par un nombre des interventions qui explose (+ 12% par rapport à 2017)

Prenons conscience que cet équilibre concernant la disponibilité est très fragile et que toutes les parties concernées (SP, SDIS, élus, employeurs) doivent s'impliquer activement dans la réalisation d'actes forts en faveur du volontariat.

Notre appel lancé l'année dernière au sujet de la réhabilitation du CIS a été entendu. En effet le Conseil Départemental en collaboration avec le SDIS ont finalisé ce projet qui pourrait voir la phase des travaux débiter au 1^{er} Trim. 2019.

Vos Sapeurs Pompiers sont trop souvent sollicités pour des missions qui ne sont pas les leurs. Trop de carences ambulancières les écartent de leur cœur de métier et fragilisent leur disponibilité. De plus, les évacuations des victimes vers des hôpitaux spécialisés (Montauban, Toulouse, Limoges) rajoutent des contraintes fortes dans la gestion de leur disponibilité.

Pour conclure, puisse notre appel au secours évoqué cette année, trouver le même écho et résoudre en grande partie nos problèmes de disponibilité. »

Il faut savoir que depuis le 01-01-2018, il y a eu 115 interventions sur notre commune. Aussi parlez-en autour de vous, s'il y a des personnes qui se sentent l'âme de pompiers soit par choix de servir, par passion ou par vocation dans un cadre de volontariat, pour accomplir des actes extraordinaires, pour répondre aux urgences qu'attendent parfois nos concitoyens, alors engagez-vous.



MOIS	DATE	HEURE	LIEU	FETE
JANVIER	4	20H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Assemblée Générale
	10	14H30	Salle Club du 3ème Age	Vœux + Galette
	11	19H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Assemblée Générale
	19	15H30	Mille Clubs	Cérémonie des Vœux du Maire
	20	Journée	Sortie Extérieure	Sortie
	27	14H30	Mille Clubs	Loto
FEVRIER	7	14H30	Salle Club du 3ème Age	Assemblée Générale
	24	13H30	Rocamadour	Randonnée
	24	14H00		Visite ludique
MARS	9	15H30	Mille Clubs	Assemblée Générale + Conférence "Les Troubadours"
	14	Journée	Sortie Extérieure	Visite de Montal - Pets de Nonne à Gintrac
	16	20H30	Mille Clubs	Spectacle musical "type" Cabaret
	17	Journée	Sortie Extérieure	Sortie
	24	Journée	Rocamadour	VTT Brive Rocamadour
AVRIL	11	12H00	Restaurant de La Source	Far levé
	14	10H00 - 16H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Atelier
	20		Porte Saint Martial	Grand Feu
	21	Matinée	Rocamadour	Course au Chocolat de Pâques pour les enfants
	21	16H00	Basilique	Concert de Pâques
MAI	1	14H00	Boulodrome de Mayrinhac le Francal	Pétanque
	5	Matin	Rocamadour	Départ du Trail de l'Angélus (Rocamadour vers Cahors)
	5	16H00	Basilique	Concert - Maîtrise de Toulouse (Chœur d'enfants)
	12	10H00 - 16H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Atelier
	23	12H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Repas
	24-25-26	Journée	Belveyre + Mille Clubs	Tournoi Rugby
	26	16H00	Basilique	Concert - Ensemble vocal d'Aurillac
	30	12H00	Ferme de Justine (sous réserve)	Fête du Pain
JUIN	01-02	10H00 - 16H00	Belveyre	Fête du Tennis
	9	08H00 - 18H00	Belveyre	Fête des Fromages
	15	20H00	Mayrinhac le Francal	Soirée Feu de la Saint Jean
	16	Journée	Foirail de l'école	Brocante / Vide-grenier
	20	Journée	Sortie Extérieure	Voyage en Dordogne
	22	20H30	Basilique	Concert - Récital d'Orgue
	24	Journée	Sortie Extérieure	Sortie
JUILLET	7	Journée	Rocamadour	Les Médiévales
	14	07H00 à 19H00	Blanat	Vide Grenier
	28	Journée	Foirail de l'école	Brocante / Vide-grenier
AOÛT	05-26		Basilique + La Cité + Chapelle de l'Hospitalet	Festival de Rocamadour
	15	Après-midi + Soirée	Plein Air dans la Vallée	Concert Son et Lumière + Marché Gourmand
SEPTEMBRE	1	Journée	Salon du Livre + Concours Écriture enfants	Parc à côté de l'Office de Tourisme
	15	Journée	Sortie Extérieure	Sortie
	19		Sortie Extérieure	A déterminer
	28-29	Journées	Rocamadour	Les Montgolfiades
	29	Journée	Foirail de l'école	Brocante / Vide-grenier
OCTOBRE		15H00	Côté Rocher à Rocamadour	Spectacle Café Théâtre
	13	10H00 - 16H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Atelier
	13	14H00 - 19H00	Mille Clubs	Loto
	19	9H00 à 18H00	A déterminer	Table ronde musique et pèlerinage
		20H30	Mayrinhac le Francal	Soirée Châtaignes
NOVEMBRE	11	12H00	A déterminer	Repas du 11 novembre
		15H00 + 20H30	Mille Clubs	Séance Cinéma : Les Sillons de la Liberté
DECEMBRE	7	Soirée	Salle de Mayrinhac le Francal	Banquet de la Chasse
	8	10H00 - 16H00	Salle de Mayrinhac le Francal	Atelier de Noël
	12	12H00	A déterminer	Repas de Noël

ORGANISATEUR	RESPONSABLE
ASSCA	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
Passions Rocamadour	Isabelle GIARD : 06-85-08-83-36
La Mairie	Mairie : 05-65-33-63-26
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Amicale du Pech de Gourbière	Denis JUBERT : 05-65-33-62-74
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Les Amis de Rocamadour + Récéaroc	Jean-Luc MEJECAZE : 06-84-55-68-37
Les Amis de Rocamadour	Jean-Luc MEJECAZE : 06-84-55-68-37
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
Passions Rocamadour	Isabelle GIARD : 06-85-08-83-36
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Club Vélocio Gaillard	Joël MOULIN : 05-55-26-41-07
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Sanctuaires	Alexandre NAUD : 06-84-00-80-29
Sanctuaires	Alexandre NAUD : 06-84-00-80-29
Cantica Sacra - Festival de Rocamadour	Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
Vivre au Village	Martine GENRIES : 06-16-29-36-88
Sport et Causse	Franck CHARRON : 06-73-19-06-54
Cantica Sacra - Festival de Rocamadour	Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
ASSCA Rugby-Roc	Contact Marc LABORIE : 06-76-28-39-79
Cantica Sacra - Festival de Rocamadour	Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
Passions Rocamadour	Isabelle GIARD : 06-85-08-83-36
ASSCA Tennis	Régine JUDICIS : 05-65-38-87-57
ASSCA	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Vivre au Village	Martine GENRIES : 06-16-29-36-88
ASSCA Brocante	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
Cantica Sacra - Festival de Rocamadour	Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
ASSCA Les Médiévales	Aude-Line JALLET : 06-27-36-45-26
Les Couderc de Blanat	Eric & Sylvie MASMAYOUX : 05-65-33-74-36
ASSCA Brocante	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Cantica Sacra - Festival de Rocamadour	Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
Festival de Rocamadour	Philippe LASVAUX : 06-52-74-01-06 + Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
Roca-Livre	Monique JAMIN : 06-30-73-48-40
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
Rocamadour Aérostat	Jean-Pierre SALGUES : 06-79-24-28-21
ASSCA Brocante	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Les Couderc de Blanat	Eric & Sylvie MASMAYOUX : 05-65-33-74-36
Les Amis de Rocamadour	Jean-Luc MEJECAZE : 06-84-55-68-37
Vivre au Village	Martine GENRIES : 06-16-29-36-88
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97
Passions Rocamadour	Isabelle GIARD : 06-85-08-83-36
Association de Chasse	Georges BLANC : 06-74-81-18-73
ASSCA Récéaroc	Claude MIRAMOND : 05-65-38-74-01
Association Communale Retraités Rocamadour	Anne-Marie AUSSEL : 05-65-33-66-97

Tourisme en Vallée de la Dordogne

Les Tendances 2018

La taxe de séjour se maintient : Notre destination a peu ou prou maintenu sa fréquentation. Cela restera à confirmer quand tout le monde aura acquitté la taxe de séjour. Nous avons un rang à tenir, car n'oublions pas que l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine sont respectivement les 2^{ème} et 3^{ème} régions françaises pour le nombre de nuitées touristiques.

Ces deux régions sont à nos côtés grâce au dispositif « Grand Site Occitanie » qui accompagne les projets touristiques des collectivités et à « NOTT » pour la Nouvelle Aquitaine qui participe au financement d'une partie de nos actions ; tout ceci relayé par l'Europe grâce à des programmes similaires sur les deux départements.

L'accueil des groupes grimpe : Nous avons accueilli **570 groupes** pour **17 630 personnes** apportant ainsi sur le territoire, un chiffre d'affaire de près de 250.000,00€.

Baisse perceptible de l'accueil physique : A cela il faut ajouter l'accueil physique sur nos 13 bureaux ouverts en saison et les 2 à l'année. Ici la baisse est perceptible (- 9,3%). Elle est due pour partie à la fermeture de 3 bureaux parmi les moins fréquentés, mais aussi à une tendance structurelle avec un glissement progressif de nos plus jeunes visiteurs vers des moyens d'information dématérialisée (web, réseaux sociaux, web des prestataires...).

Cette mutation nous oblige à innover et réinventer l'accueil avec **plus d'accompagnement personnalisé** et la nécessité de rajouter de la « **valeur humaine** » qui rassure et donne confiance. Ce besoin, on le retrouve à travers les **18.500** appels téléphoniques reçus et les **11.600** demandes traitées à distance.

Boutique/billetterie : Elle réalise cette année un chiffre d'affaire de **346.000,00 €** qui progresse légèrement malgré la baisse de fréquentation de nos bureaux et qui profite principalement aux grandes manifestations et sites de visites et d'activité. Le signe que **nous restons des acteurs incontournables de l'offre touristique** pour nos visiteurs.

J'évoquais les effets de la digitalisation de l'information, il en est de même pour les pratiques de loisirs. C'est dans le monde, le secteur qui a le plus de difficultés à présenter son offre sur des plateformes numériques. Mais le touriste, lui, consomme déjà de cette manière et une activité aussi emblématique que la randonnée connaît des évolutions comme le géocaching, parcours à énigmes avec GPS. **20.000 nouveaux joueurs ont été enregistrés cette année** sur notre quinzaine de parcours.

Promotion, web, presse : En matière de promotion nous avons atteint les objectifs avec presque 2 ans d'avance en hissant **notre site Internet www.vallee-dordogne.com dans le Top 4 du grand Sud Ouest**. Avec près d'1,3 million de visiteurs sur les 12 derniers mois, nous talonnons les agglomérations de Bordeaux et Montpellier et une station des Pyrénées. Nul doute que ces performances dureront, bien relayées par nos réseaux sociaux ou nos 69 accueils de presse, notamment Midi en France, Top Gear, 13h sur TF1, ... pour une contre-valeur publicitaire de 1,3 million d'€.

Tout ce travail n'a qu'une vocation : **rendre la marque Vallée de la Dordogne toujours plus attractive**, au profit des entreprises et des populations qui vivent sur notre territoire.

Le projet d'Adressage Communal



Bien qu'aucune disposition n'impose aux communes de moins de 2000 habitants de procéder à la dénomination des voies, le Maire est responsable de la commodité de passage sur la voie publique et l'adressage est un des éléments déterminants.



Nous signerons une convention avec le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et Ingénierie du Lot) pour nous appuyer sur leur expérience et leur expertise.

Ce travail se déroulera en 4 étapes :



Réaliser un état des lieux : sur la base de la carte IGN de la commune il faut répertorier chaque parcelle habitée, son propriétaire sans oublier les futures parcelles pouvant devenir une habitation.

Validation du nommage des voies : Il faut en premier typer toutes les voies (allée, rue, route, chemin, ruelle, place, impasse, etc...), puis nommer toutes ces voies.

A ce stade une délibération du conseil municipal officialisera ce nommage.

Numérotation des voies : La numérotation métrique est privilégiée car particulièrement efficace pour les organismes de secours. A partir d'une intersection, il faut mesurer la distance en mètres jusqu'à la première habitation, par exemple, pour un hameau, le premier numéro pourrait être 1001, si 1000m est la distance à parcourir entre la route principale et la première maison.

Création d'une base de données SIG (Système d'Information Géographique) travail conjoint avec le SDAIL : Information et envoi des données aux partenaires, les administrés seront prévenus par courrier avant la mise en place la signalétique.

Le SDAIL prend en charge l'envoi des délibérations et des données afin de référencer l'intégralité des adresses du territoire et les rendre utilisables par tous, en aucun cas ces envois ne feront figurer l'identité des propriétaires ni des locataires des logements concernés par la numérotation, conformément à la loi Informatique et Libertés.

Plusieurs réunions publiques seront programmées, les dates sont encore à déterminer.

Dominique LENFANT.

Nouveaux arrivants



Bienvenue à Rocamadour

L'équipe municipale met à votre disposition un guide d'informations pour vous faciliter l'intégration dans la vie Amadourienne. Il est à votre disposition en mairie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser vos coordonnées au : 05-65-33-63-26, un conseiller municipal vous recontactera et se déplacera à votre domicile pour vous le remettre et faire connaissance.

Ce document donne des informations sur les différents services que nous avons sur la commune et que la Mairie a mis en place (transport à la demande, ramassage des ordures ménagères, ...) mais aussi sur le canton avec les services médicaux, paramédicaux et hospitaliers. Vous retrouverez aussi une rubrique avec la liste des Associations et les coordonnées de leurs responsables.

Nous vous rappelons que vous êtes conviés le Samedi 19 janvier dans la salle du Mille Club (Foyer Rural) de L'Hospitalet à l'occasion des vœux de la Municipalité pour partager un moment de convivialité.

Dominique LENFANT et Jean-François MARETS

SOLVEROC : Travaux de réhabilitation 2017 - 2018

Guichet de la Gare Aval à la SOLVEROC.

Ces travaux ont permis d'améliorer l'accueil des visiteurs, la visibilité et les conditions de travail du personnel.

Par la même occasion, nous avons installé la fibre optique reliant les deux gares pour la transmission des communications nécessaires (et bientôt obligatoires) et aussi pour le TPE (terminal de paiement électronique). De nouvelles caméras de surveillance ont été rajoutées.

Voici une photo **AVANT** les travaux...



Et **APRES** les travaux...



Les entreprises concernées :

- E.R.C. M. Batut, maçonnerie ;
- 2 ELEC, électricité ;
- ACV, M. Gallois, caméras ;
- TOCABEN, menuiserie alu ;
- 2 L COMMUNICATIONS, fibre ;
- Sous la maîtrise d'œuvres de M. Nicot, architecte.

La SOLVEROC a bénéficié, cette saison, d'une fréquentation satisfaisante, et sa situation économique et comptable lui a permis de financer ces travaux sereinement.

*Le Président,
Didier Baudet.*

Association Communale des Retraités de Rocamadour



Bien que nous soyons de moins en moins nombreux (des décès et peu de nouveaux retraités, préférant d'autres activités ou d'autres sorties), nous continuons vaillamment à proposer une activité par mois.

En 2018 nous avons commencé l'année avec les 'Vœux et la galette' le 9 janvier.

Le 8 février a eu lieu notre Assemblée Générale suivi d'un goûter.

Le 15 mars c'est un repas 'poule au pot', cuisiné par le traiteur d'Alvignac, que nous avons dégusté à la salle du Club.

Le 13 avril nous sommes allés visiter le 'centre de tri' de Saint-Jean Lagineste, à la suite de quoi nous avons dégusté 'les pets de none' à Gintrac (sortie en covoiturage).

En mai, a eu lieu notre traditionnel repas dans la salle communale de Mayrinhac-le-Francal.

Le 21 juin, sortie en covoiturage au lac de Tolerme.

Coupure en juillet-août, reprise septembre avec une petite sortie au Rocher des aigles suivie d'un goûter.

Le 18 octobre journée à Souillac avec un repas au lycée hôtelier, visite de l'abbatiale et pour terminer la journée visite de la distillerie Louis Roque (covoiturage).

Le 11 novembre repas au Mille-Club et enfin le 13 décembre repas de Noël à l'Hostellerie du Causse.

La Présidente, Anne-Marie AUSSEL.

Vie Associative



2018 a été encore une année riche en animations très diversifiées : Sportives, culturelles, artistiques, réceptions ... comme vous pouvez le voir dans ce bulletin, merci à tous ceux qui contribuent au dynamisme de notre commune.

A noter une animation assez originale qui a animé la journée du samedi 26 Mai 2018. Le Grand prix de « La Meule bleue » qui pour sa première échappée a choisi de relier Rocamadour à Saint-



Cirq-Lapopie. Soixante dix mobylettes d'époque remisent en état de marche, constituaient quarante équipes dont une équipe féminine Amadourienne : le personnel administratif de la mairie (Maryline, Anne, Muriel et Maud).

10 h30 : le top départ était donné par M. Gérard Blanchard et M. Pascal Jallet, maire de Rocamadour.

Un départ en trombe avec la descente de Rocamadour vers la vallée. Une première halte le temps de faire des photos souvenirs face au Site. Le cortège repart vers Couzou puis Carluçet avec une halte gourmande au 'Moulin de la Comté', où chacun a pu déguster les produits locaux. Et ça redémarre direction Labastide Murat pour la pause 'déjeuner' pour les uns, mécanique pour d'autres, sous le soleil en compagnie de Gérard Blanchard. Après ce moment convivial 'Tous en scelle' direction 'Pech Merle', pour une pause fraîcheur avec une visite spéciale 'Meules bleues' des grottes. La dernière étape amène la troupe à Saint-Cirq Lapopie ...



Arrivée triomphale et dans la bonne humeur au cœur du village, Place du Sombral accueilli par M. le Maire Gérard Miquel.



Tout le monde est bien arrivé à Saint-Cirq-Lapopie où la journée s'est terminée par un repas et une soirée dansante animée par le DJ Fanou.



Une belle réussite. Bravo !!!

Eric MASMAYOUX.

Les Coudercs de Blanat

L'Association a organisé trois manifestations en 2018

- **Dimanche 8 juillet 2018** : Le traditionnel vide grenier avec plus de 90 exposants sur les deux coudercs du village, une belle journée ...

- **Samedi 08 septembre 2018.** La fête des voisins, plus de 50 participants ont partagé un repas devant le four à pain avec des plats confectionnés par chacun sous le soleil et la bonne humeur.

- **Dimanche 14 octobre 2018** : Le loto des "Coudercs de Blanat au 'Mille club' de rocamadour a fait carton plein, 110 personnes avait fait le déplacement, plus de 90 lots ont été distribués. Un grand merci à tous les commerçants pour leur générosité...



Merci à la Municipalité pour son soutien et à l'équipe technique pour sa participation.

Merci à tous et rendez-vous en 2019.

Le Président, Eric MASMAYOUX.

Association 'Les Amis de Rocamadour'

A noter les prochaines activités déjà programmées :

- le 24 février visite ludique du site destinée au jeune public Amadourien, 'Les Amis de Rocamadour' seront en partenariat avec 'Récéaroc'. (Rendez-vous à 14 heures champs des pauvres à l'hospitalet).
- le 9 mars : conférence « les troubadours » à 17 heures au mille club.
- le 19 octobre : table ronde musique et pèlerinage.

L'association s'est réunie en assemblée générale le 24 mars 2018. Après une conférence animée par M. Jean-Luc Mèjécaze ayant pour thème « Le chemin de croix de Rocamadour », le président M. Pascal Jallet a présenté les actions entreprises et plus particulièrement le dossier « Chemins de Rocamadour » qui arrivait à son terme mais qui pour l'instant manque des moyens financiers conséquents afin de trouver une visibilité évidente sur le terrain. Ce projet ambitieux s'appuyant sur des faits historiques met en liaison notre cité avec différents lieux de départ de pèlerinages de l'époque médiévale, ainsi, Bruxelles et Lisbonne ont été choisis comme lieux de départ et les itinéraires ébauchés empruntaient des chemins passant par d'autres lieux de pèlerinage avant de converger vers Rocamadour qui rappelons-le n'avait rien à envier au Puy, à Saint Jacques de Compostelle, ou à Saint Gilles du Gard.

Le partenariat avec Christopher Gibert afin de l'aider à l'enregistrement de son premier CD a également été évoqué ainsi que les actions entreprises dans le cadre du XX^{ème} anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial du bien « chemins de Saint Jacques de Compostelle en France ».

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni et a désigné un nouveau Président suite au souhait de M. Pascal Jallet de ne pas reconduire un nouveau mandat. M. Jean-Luc Mèjécaze a été désigné au poste de président, M. François Rongières conserve le poste de trésorier, Mme Eliane Larramendy accepte le poste de trésorière adjointe, Mme Cathy Delpéch est désignée secrétaire et Mme Régine Jallet secrétaire adjointe.

Quelques activités passées :

Suite au partenariat signé avec M. Christopher Gibert, celui-ci nous a présenté Francis Poulenc, qui a retrouvé la foi à Rocamadour et depuis lors a été influencé pour ses créations par ses visites à la chapelle de la vierge. Il nous a également présenté son CD, enregistré au printemps, lors d'un après-midi au mille-club. Il était accompagné pour l'occasion par Sandrine Mage qui a lu quelques-uns de ses poèmes. L'auditoire a été conquis et a encouragé le jeune Amadourien.

Nous avons également reçu un couple de passionnés du Népal qui après avoir présenté un pays aux multiples facettes a évoqué toutes les difficultés de ceux qui, au quotidien, peinent à survivre dans des régions contraintes par des frontières de plus en plus contrôlées à s'isoler encore d'avantage.

Le XX^{ème} anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial du bien « chemins de Saint Jacques de Compostelle » en France a été l'occasion de recevoir deux conférenciers de notoriété :

- Mme Adeline Rucquoi a évoqué la bataille de las Navas de Tolosa au cours de laquelle un miracle attribué à Notre Dame de Rocamadour aurait donné une issue glorieuse.
- Une autre conférence, proposée elle aussi comme la précédente par l'ACIR (Agence de Coopération Interrégionale et Réseau 'Chemins de Saint Jacques de Compostelle') a donné la parole à Monsieur Xavier Bailly, administrateur du Mont Saint Michel et du château de Carrouges au centre des Monuments Nationaux.

S'appuyant sur les biens dont il a la charge, il nous a fait part d'expériences d'actions culturelles auprès de différents publics (jeunes, habitants, visiteurs...). M. Xavier Bailly a également fait le lien par les similitudes de nos deux sites le Mont Saint-Michel et de Rocamadour. Il a aussi insisté sur le bénéfice qui peut être tiré d'une inscription au patrimoine mondial pour la protection des monuments, des sites, et de leurs environnements. Toutefois, le constat d'un manque de communication de cette inscription est évident et il est pourtant flagrant que les critères de sélection pour les destinations touristiques passent par cette inscription, signe d'intérêt patrimonial, environnemental ou culturel pour la clientèle étrangère.

Le Mont Saint Michel a fait l'objet d'une inscription au patrimoine mondial en 1979, il a profité d'une seconde inscription lors de la prise en compte au patrimoine mondial de la valeur immatérielle « chemin de Saint Jacques de Compostelle en France ».

La basilique Saint Sauveur et la crypte Saint Amador sont inscrites à ce titre au patrimoine mondial.



Rucher Ecole de Rocamadour

L'année 2018 restera dans les annales du Rucher école de Rocamadour : pour la première fois l'association, d'intérêt général depuis 2016, a dépassé la centaine d'adhérents. De ce fait, elle a dû revoir complètement son mode de fonctionnement en doublant le nombre de séances sur les ruches, en confiant ces séances à des apiculteurs « référents » choisis parmi les plus anciens, en assurant un enseignement par petits groupes, tout cela en privilégiant une apiculture toujours plus respectueuse de l'abeille et de son environnement.



26 nouveaux adhérents ont pu être accueillis en début d'année portant, fin 2018, à 213 le nombre d'apiculteurs formés depuis 2002 à la conduite d'un rucher familial; les plus aguerris ont pu s'initier à l'élevage de reines pour la deuxième année consécutive.



Tirer l'apiculture vers le haut a toujours été l'ambition du Rucher école de Rocamadour et cette année, il a pu éprouver une immense satisfaction en remportant le 12 Juin le Trophée des « Tremplins des Associations » de la Caisse de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées dans la catégorie « Culture et environnement ». Préalablement, il avait déjà été remarqué par la Fondation « Lune de Miel », ce qui lui avait permis l'acquisition de combinaisons d'apiculteurs, de balances connectées pour suivre à distance l'évolution du poids de ruches témoins et d'un gaufrier à cires pour éviter de devoir acheter dans le commerce des cires d'origines douteuses.

Une charte « Qualité miel » accompagne depuis juin 2018 les adhérents afin qu'ils puissent assurer chez eux une production d'un miel local haut de gamme, reflet de la diversité de la flore de notre département.

Cette qualité se retrouve dans le miel produit à partir des ruches du Rucher école de Rocamadour, miel remis gracieusement aux résidents du Pech de Gourbière : c'est une façon de les remercier pour l'accueil qu'ils offrent aux apiculteurs et de partager avec eux leur passion.



La découverte du monde des abeilles par les scolaires



L'année 2018 a aussi été marquée par une large ouverture vers le public à l'occasion de quatre conférences et vers les plus jeunes lors de nombreuses séances d'activités périscolaires. Elle s'achève avec une nouvelle satisfaction puisque l'association vient de remporter ce 13 novembre le « Prix des Alliances locales » du Mouvement E. Leclerc, dans la catégorie Production Durable.

La dernière séance de l'année 2018 s'est déroulée le 1^{er} décembre avec mise en œuvre, pour la première fois, d'un traitement des ruches contre le varroa exempt d'acaricide. Le matériel mis en œuvre a pu être acquis, lui aussi, grâce au mécénat.

Le Rucher école de Rocamadour est désormais une association apicole bien sur les rails ; Jean-Paul PICCO, qui en assurait la présidence depuis 2001, a pu passer la main en toute confiance à Olivier du PELOUX lors de l'assemblée générale tenue le 06 octobre dernier. Souhaitons au nouveau président plein succès dans l'aventure passionnante qui l'attend.

**Le Président,
Olivier du PELOUX.**

AAPPMA de Gramat : Création d'un Atelier Pêche Nature

En novembre 2017, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Gramat a créé un Atelier Pêche Nature sous l'égide de la Fédération de Pêche du Lot.

L'objectif de cet atelier est de donner le goût de la pêche aux jeunes mais aussi aux adultes qui souhaitent une nouvelle activité ou un nouveau loisir.

L'atelier compte actuellement 18 participants : 12 jeunes et 6 adultes. Les âges vont de 7 à plus de 60 ans.

Les séances ont lieu le samedi matin toutes les trois semaines. Elles se déroulent sur le plan d'eau de Gramat, de Miers-Alvignac, de Rignac et sur l'Alzou au niveau de la prairie.

L'initiation a lieu sur trois types de pêche : - Pêche au coup,
- Pêche au leurre,
- Pêche au toc, les matériels et appâts sont fournis par l'association.

L'encadrement est assuré par 4 animateurs. Une charte de sécurité a été validée par la Fédération Française de pêche.

En 2018 l'AAPPMA a organisé 10 séances de pêche. La participation moyenne a été de 9 jeunes et 3 adultes. La saison 2019 débutera à la mi-mars.

Le Président, Claude COMMON.



La Boite à Lire

L'avez-vous vue contre l'école de l'Hospitalet?

Dedans des livres, des revues, des B.D, à la recherche de lecteurs, et qui veulent passer de mains en mains, voyager dans les maisons, découvrir le paysage ou se balader dans un sac à dos...

Venez fouiller peut-être qu'un livre vous séduira, empruntez-le, lisez-le, gardez-le, offrez-le, ou rapportez-le pour qu'il soit à nouveau partagé, les annotations sont les bienvenues, date de lecture, commentaires.... c'est gratuit !

Surtout pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu !

Déposer un livre en bon état. Un livre taché, jauni, déchiré ou poussiéreux n'incite pas à la lecture.

N'hésitez pas à ranger les livres et jeter un papier qui traîne.

Vous pouvez déposer des ouvrages (pas plus de 5 à la fois), en emprunter, les ramener ou les mettre dans une autre boîte à lire.

Sont interdits les ouvrages pouvant heurter la sensibilité des enfants ou la moralité des adultes, n'oubliez pas qu'ils sont à la vue de tous.

Nous ne pouvons pas nous plaindre que les gens lisent de moins en moins si nous ne nous donnons pas les moyens de rendre la lecture attirante et accessible, c'est l'affaire de tous !

C'est un service gratuit 24h/24 fondé sur le civisme et le partage.

Cette boîte à lire a été offerte et réalisée par l'Association Passions Rocamadour, installée par les services municipaux et inaugurée le 20 décembre 2018 par Monsieur le Maire.



Dominique LENFANT.

Les Montgolfiades

33^{ème} Montgolfiades de Rocamadour

L'association 'Rocamadour Aérostat' compte une vingtaine de passionnés, six pilotes, et un instructeur. Tout au long de l'année, les membres de l'association effectuent des baptêmes en ballon et offrent à des milliers de spectateurs un spectacle éblouissant le dernier weekend de septembre.

Cette année, plus de 60 000 personnes sont venues à Rocamadour les 29 et 30 septembre pour voir décoller une trentaine de montgolfières depuis le canyon de l'Alzou. Le public n'a pas été déçu, à l'exception du dimanche soir où le vent a fait des siennes, clouant les montgolfières au sol.



Pendant tout le week-end le public a pu circuler à travers la Cité Médiévale et profiter de ce beau weekend d'après-saison.

Le dimanche pour faire patienter le public, une belle brocante permettait de chiner, les enfants pouvaient participer à un atelier et confectionner leur propre cerf-volant, une banda animait l'Hospitalet, des flammes de toutes les couleurs ornaient Rocamadour et enfin un spectacle de cerf-volant à eu lieu dans la Vallée.



Durant les deux jours, des milliers de touristes se sont amassés afin d'admirer le ballet multicolore de Montgolfière. Un spectacle à couper le souffle entre ciel et terre pour ces 33^{ème} Montgolfiades.



Tous les ans, l'association s'efforce de trouver une thématique différente, qui était cette année le monde animalier. Babyowl, la chouette bleue était notre nouveau ballon forme. Pilotée par Nicolas Le Franc elle nous est tout droit venue de Loire Atlantique. De quoi mettre des étoiles dans les yeux aux nombreux spectateurs.

L'équipe de tournage de la carte au trésor a fait une escale le samedi matin pour filmer le décollage des ballons et lancer l'émission de Cyril FERAUD.

Merci à l'ensemble des amadouriens, partenaires, sponsors, équipages, bénévoles et membres de l'Association pour leur implication et leur dévouement.

Les bénévoles de l'association vous donnent rendez-vous les 28 et 29 septembre 2019 !

**Continuons de rêver,
Continuons de faire rêver dans notre majestueuse Cité qu'est Rocamadour.**



*Le Président,
Jean-Pierre SALGUES.*

Les Médiévales de Rocamadour

Une 6^{ème} édition réussie ! Cela fait maintenant 3 ans que les Médiévales se sont recentrées au cœur de la Cité Médiévale ! Un pari osé mais un pari gagnant !

Le 8 juillet dernier, plus de 30 000 personnes se sont réunies à Rocamadour pour festoyer lors de la 6^{ème} édition des Médiévales.

Une journée festive pour petits et grands qui s'échelonne sur les 3 niveaux de notre belle Cité :

- Le château ; avec un campement médiéval, des scénettes de combat, de la vie quotidienne et du tir à l'arc,
- Les sanctuaires ; un espace dédié aux enfants. Apprentissage et connaissance de la calligraphie, des blasons, initiation aux jeux en bois ... ainsi que l'adoubement des jeunes chevaliers,
- La rue commerçante où saltimbanques, jongleurs, échassiers, cracheurs de feu, mini ferme et maquilleuses se sont succédé au gré de leurs déambulations

La Cité a vécu une journée au rythme des gueux, nobles et troubadours.

Les restaurateurs et commerçants se sont pris au jeu, se sont costumés, ont créé des mets médiévaux, ont ouvert leurs structures plus tardivement afin de satisfaire au mieux les nombreux visiteurs présents à Rocamadour.

Les spectacles de feu ont eu lieu sur les différentes places de la Cité.

S'en suivirent l'embrasement et feu d'artifice sonorisé de Rocamadour à 23h30 pour clôturer cette magnifique manifestation.

**6 années de Médiévales
dans notre majestueuse Cité de Rocamadour.**

**6 années de partage, d'altruisme, de travail et de joie
pour notre plus grand plaisir à tous.**

**MERCI à vous, Partenaires, Bénévoles, Amadouriens
pour votre participation et votre implication.**

**Sans vous, nous ne pourrions réaliser
de telles manifestations.**

**Nous avons la chance de vivre
dans un lieu atypique, unique, exceptionnel,
alors embellissons le !**

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année,
une année 2019 festive, joyeuse et emplie de générosité.**



*L'Equipe des Médiévales,
Marine, Robby, Mati et Aude-Line.*

Le Festival de Rocamadour : LE SACRÉ FESTIVAL DE CHEZ NOUS !

Dédié à la musique sacrée, le Festival de Rocamadour a la bougeotte et propose des projets de plus en plus ambitieux. Au-delà de la musique, la notoriété de l'événement est un atout de l'attractivité du territoire.

Alors que sa 14^{ème} édition est en cours de préparation, le Festival de Rocamadour s'est affirmé comme un rendez-vous culturel incontournable du nord du département. Depuis 5 ans, la professionnalisation de son fonctionnement porte ses fruits et fait venir un

Avec plus de 400 spectateurs, la Basilique Saint-Sauveur affichait complet lors du concert d'ouverture 2018



public toujours plus nombreux. Originaires des 4 coins de France plus de 4000 mélomanes se rendent chaque mois d'août à la Basilique Saint-Sauveur pour satisfaire leur quête d'authenticité et d'excellence musicale. Inscrite dans l'ADN de la cité de Rocamadour, la musique sacrée évolue tout en respectant ses codes, mais elle s'affranchit de l'image poussiéreuse qu'elle pouvait revêtir. On l'a vu lors des concerts organisés dans le Gouffre de Padirac, beaucoup de jeunes qui étaient là à la recherche d'une certaine forme de beauté, explique Emmeran Rollin, le directeur du festival. À la sortie des concerts, on rencontre des profils extrêmement variés. Il y a des locaux, des étrangers, des connaisseurs mais aussi des curieux qui avouent venir pour se laisser transporter. Dans la lignée de ces concerts donnés à 103 mètres sous terre, l'équipe du Festival de Rocamadour et ses partenaires ne manquent pas d'audace pour organiser des événements sensationnels qui relèvent d'une conception décomplexée de ce genre musical. En octobre dernier par exemple, deux soirées musique & gastronomie autour de Rossini ont été organisées au Château de Mercuès et au Château de la Treyne. Comme à Padirac, ces soirées ont été données à guichet fermé, preuve du nouvel engouement que suscite la musique sacrée. Pour nous, ces soirées c'est un peu une nouveauté mais ce n'est peut-être pas les dernières, confie Christine Vigouroux du Château de Mercuès après avoir fait une confiance totale au projet qui lui a été proposé.

Le mois d'août, c'est déjà demain !

Et si en matière d'audace, le meilleur était à venir ? Ce qui est sûr, c'est que le Festival ne manque pas d'idées pour faire vivre la cité. La programmation 2019 nous apportera peut-être la réponse mais les grands projets ne se construisent qu'avec l'adhésion des acteurs locaux. Face à la caméra, le Directeur de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne Yves Buisson évoque le festival en précisant qu'il garantit de quoi ravir les nombreux touristes mais aussi la population locale qui a la chance de vivre à proximité des lieux qui accueille une programmation aussi riche. Comme chaque année, le Festival de Rocamadour se déroulera du 5 au 26 août et il semblerait que pour l'été à venir, il envahisse les rues, la cité... et même toute la vallée de l'Alzou... Il serait même question d'un concert symphonique en plein-air ! Plus qu'un festival de musique, il s'agit d'un festival de territoire qui vise avant tout à promouvoir et à faire vivre un site hors du commun.

Invitation exclusive pour les amadoriens!

Encore secrète, la programmation complète du 'Festival de Rocamadour' sera annoncée **le vendredi 25 janvier, à 18h 30, au Relais du Pèlerin, réponse souhaitée** avant le **18 janvier**, merci de **téléphoner** au **06-52-74-01-06**.

Tous les amadoriens y sont les bienvenus afin de découvrir en premiers les surprises proposées. Joignez-vous à cette soirée synonyme de découverte et de convivialité.



Un cadre féerique pour organiser des concerts de grande envergure.

Philippe Lasvaux.

Association 'Rugby roc' - Rugby Loisir

La saison 2017-2018 de 'Rugby Roc' a été riche en émotions puisqu'elle a été marquée par la célébration des 10 ans de l'association.



Une journée ensoleillée du mois de Mai a rassemblé jusqu'à 10 équipes s'affrontant dans un tournoi de rugby flag. Des récompenses et une merveilleuse soirée ont clôturé ce moment convivialité.



Tout au long de l'année, nous avons rencontré les équipes voisines lors de tournoi interclub : « les Brameur's » de Lachapelle -Auzac, « Les Coucoucs » de Saint-Sozy et nous avons eu le privilège d'initier au rugby flag des Brivistes.



Nous remercions particulièrement l'équipe de Larche qui a répondu présent à notre demande de rencontre en Octobre. Cette soirée sportive s'est terminée autour d'un repas de l'amitié au « Belvédère » à Rocamadour.



Nous avons également eu le privilège d'être invité à la journée du bénévolat organisée par la FFR et Monsieur Jean-Claude TARDIEU, permettant de mettre à l'honneur deux de nos bénévoles investis au sein du club. Après avoir été médaillés par Monsieur le Sous-Préfet et la 6^{ème} Vice-Présidente chargée de la vie associative, du sport et de la culture du Conseil Départemental, nous avons pu savourer le délicieux repas confectionné par le café-théâtre « Coté Rocher » Merci à eux pour leur accueil !

Le mauvais temps et les températures excessives ont malheureusement eu raison, pendant quelques semaines, de nos entrainements. Mais nous sommes heureux d'accueillir en cette fin d'année de nouveaux membres, qui rajeunissent l'association... la relève est assurée !!

La saison 2018-2019, s'annonce riche en sport puisqu'une rencontre avec les équipes de Brive et de Cénac en Dordogne sont à prévoir. Et nous avons d'ores et déjà programmé notre prochain tournoi qui aura lieu du 24 au 26 mai 2019 où nous attendons une dizaine d'équipe.

Nous rappelons que les entrainements se déroulent le vendredi soir au stade de Rocamadour à partir de 20h00. Ce sport est ouvert à tous et nous serons contents de vous compter parmi nous !

*Les membres du Bureau,
Julie VAYSSE et Marc LABORIE.*

RÉCRÉAROC



Joyeux anniversaire

La section Récréaroc a 10 ans



10 ans de sourires d'enfants...

10 ans de belles rencontres...

10 ans de sorties partagées ... 2 fois le Puy du Fou, 2 fois Disney sur glace, la comédie musicale Robin des bois, cirque du soleil, parc d'attraction.

10 ans de découverte de notre Quercy et des départements limitrophes... grottes, moulin, villages, château.

10 ans de rencontre avec les animaux... ânes, abeilles, rapaces, chevaux, chèvres, dinosaures, 😊 grands parcs animaliers,

10 ans de créations en carton, en bois, en mode recyclage, en pierre, en argile... pour décorer, pour offrir, pour se faire plaisir.

Merci à toutes les familles qui nous suivent, nous encouragent, nous aident.

Rien n'est plus précieux que le bonheur des enfants des étoiles plein les yeux.

Claude, Florence et Laurence.



Puy du Fou

De belles ballades...



Parc Dino



De belles créations...



Des enfants qui jouent... et rient

Fête des Fromages

**29^{ème} Fête des fromages,
le dimanche 20 mai 2018**

Cette année la Fête des fromages a attiré plus de 10 000 visiteurs sous un temps ensoleillé.

Les ventes ont été à la hausse par rapport à l'année dernière selon les 43 exposants représentant divers fromages AOP, viticulteurs de la région, le croustilot, glaces, confitures et savons au lait de chèvre.



Cette année notre invité d'honneur était la « **Fourme D'Ambert** », les ventes de leur fromage ont dépassé leur espérance. Ils sont repartis avec le sourire ayant vendu toute leur production prévue. Nous avons eu également la visite du Recteur des Sanctuaires de Rocamadour, Florent Millet venu bénir les chèvres.

Le matin de la manifestation de 10h à 12h30, se déroule le concours de la Fête des fromages, le jury, se compose d'une vingtaine de personnes, juge les différents fromages récoltés par l'animatrice du syndicat 'AOP Rocamadour' sur la fête, les différentes catégories de fromages sont représentées.

Vers 17 h le verdict est rendu et les prix sont remis aux producteurs par les personnalités présentes sur la manifestation.

Cette année encore tous les bénévoles ont répondu présent pour aider à cette journée, grâce à eux nous avons pu servir près de 1000 repas, dans une ambiance festive, autour de notre menu traditionnel : grillades d'agneau, Aligot, rocamadour AOP, gâteau aux noix.

La buvette a été victime de son succès et malheureusement à 17h nous n'avions plus rien à proposer aux visiteurs hormis de l'eau et du sirop ... !!

Nos plus jeunes visiteurs n'ont pas été oubliés, cette année encore diverses animations étaient prévues pour leur plaisir : la maquilleuse Marie des Anges, la ferme Tiligolo, le manège en bois de M. Albie et le groupe Turbamusica ont égayé cette belle journée.

En conclusion, l'année 2019 verra la 30^{ème} édition de cette fête, le dimanche 9 juin, nous vous attendons nombreux sur le parcours de Belveyre pour que cette belle journée soit encore une belle réussite.



Claude, Régine, Pauline.



PASSIONS ROCAMADOUR

Encore une année chargée en animations pour PASSIONS ROCAMADOUR.

3 février et 10 novembre : Soirées cinéma avec deux films de la série *Les Métiers d'autrefois*, de René Duranton : *Femme paysanne* et *Toi l'Auvergnat*, plus deux documentaires sur les métiers de charron et de maréchal ferrant. Un public nombreux a été séduit par ces films 100% terroir, relatant avec humour et tendresse la vie à la campagne « comme autrefois ». Le 10 novembre, en plus de la projection, l'association avait organisé une exposition de photos anciennes (fonds B. Vialette) et d'outils de maréchalerie prêtés par J.F Marets. Celui-ci a, avec le réalisateur, participé au débat sur les métiers présentés.



10 mars : soirée dansante avec Gérard Gouny, toujours aussi joyeuse et conviviale.



10 mai, jour de l'Ascension : Fête du pain à la Borie d'Imbert. Outre l'animation musicale assurée par le groupe Tornarem Dançar, le site de la Ferme de Justine a vu affluer les spectateurs pour admirer la meute de loups de Pierre Cadéac, l'un des plus célèbres dresseurs animaliers pour le cinéma. Juste un regret : on a manqué de pain ! Mais R.V. est pris pour le 30 mai 2019 !



25 juillet : Participation de Passions Rocamadour au 20^{ème} anniversaire de l'inscription des Chemins de Saint-Jacques au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au 2^e jour de la Convergence de Saint-Jacques entre Salviac et Rocamadour, par un soleil de plomb, les marcheurs ont fait une pause à l'ombre de Cabouy, où les bénévoles de l'association ont offert boissons fraîches et petites douceurs extrêmement appréciées. Quelques membres de l'association avaient également fait une partie du parcours. Une journée de partage revigorante pour le cœur et l'esprit.



20 décembre : Peu avant Noël, Passions Rocamadour offre aux Amadouriens une « boîte à livres », entièrement fabriquée par des bénévoles de l'association avec des matériaux de récupération, dans le respect des consignes des « Bâtiments de France ». Installée à côté de l'école de Rocamadour, elle est inaugurée ce 20 décembre par Passions Rocamadour et M. Pascal Jallet, maire de la commune. Photos à venir en 2019 !

Isabelle GIARD.

Roca Livre : Un salon du Livre ? Non une fête de l'écriture



L'écriture et la lecture étaient en fête

Pour la 10^{ème} édition, le dimanche 2 septembre, le salon du livre "La Truffière aux Livres" à Rocamadour s'est déroulé sous le soleil et avec la présence de Patrick de Carolis, Pascal Jallet - Maire de Rocamadour- et Angèle Préville –Sénatrice du Lot-. Quelques points forts : La conférence sur le chemin de Compostelle" animée par Gérald Lackey-Guesnier a retenu l'attention des auditeurs et s'est terminée par un échange avec le public ; La remise des prix du 1^{er} concours d'écriture jeunes ; La gagnante du vol en montgolfière par tirage au sort

parmi les acheteurs du salon, Madame Aline Brunet, récompense aux écrivains fidèles à la manifestation depuis sa création le 6 septembre 2009, Jackie et André Durieu-Malet. Entre 400 et 500 personnes sont venues flâner entre les allées au pied des chênes pour échanger avec les auteurs et acquérir leurs œuvres. Pendant toute la journée, "Radio-Vicomté", ainsi que "Radio Passion", "Actu-Tv" et "Passion-Tv" venant de Belgique, ont animé la manifestation en réalisant de nombreuses interviews d'écrivains présents. Tous ont apprécié la convivialité, et étaient heureux de cette agréable journée passée dans un cadre exceptionnel, ils ont remercié Monique Jamin et toute son équipe pour l'accueil, la qualité et la bonne tenue de cet évènement qui figure parmi les manifestations lotoises à ne pas manquer.

Résultats du concours d'écriture "La Truffière aux Livres 2018

Le concours parrainé par l'AMOPA 46 (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques), s'est adressé aux élèves des classes CM1 et CM2 de l'école élémentaire de l'enseignement public du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI l'ETOILE) des communes d'Alvignac, Miers, Padirac, Rignac, Rocamadour et de l'école privée sous contrat Notre-Dame d'Alvignac, sur le thème "Votre village, votre région, comment voyez-vous votre avenir" ?

Le Jury composé des membres de l'atelier "Les Mots bleus" de la bibliothèque de Gramat remercie et félicite les trois concurrentes qui certainement seront dans un avenir proche de futures écrivaines.

1^{er} prix (150 €) à : Shadé d'ALMEIDA pour sa poésie "AVENIR" (CM1 - Rocamadour). Diplôme remis par Patrick de Carolis après la lecture du poème par Sandrine MAGE.

2^{ème} prix (75 €) à : Clara SOULAYRES pour sa poésie "Une Goutte" (CM1 - Notre Dame d'Alvignac). Diplôme remis par Madame Christiane BOUAT – AMOPA 46) après avoir lu le poème.

3^{ème} prix (40 €) à : Angéline TAURAND-WARÉA pour son texte "Astrid et l'hôtel de la source" (CM2 - Rocamadour). Diplôme remis par Madame Angèle Préville, sénatrice du Lot.

Elles ont toutes les trois reçu les félicitations de Pascal Jallet, Maire de Rocamadour.

Les récompenses ont été offertes par ROCA-LIVRE et la section AMOPA 46.

Toutes nos félicitations à toutes pour le temps passé à la réalisation de ces œuvres, nous espérons que vous avez eu beaucoup de plaisir dans l'écriture.

Cette initiative a été appréciée par les parents et le corps enseignant, elle sera renouvelée pour la 11^{ème} édition du salon de la Truffière aux livres, sur le thème "L'écologie, vivre en harmonie avec notre planète, prendre soin de la nature, hier, aujourd'hui, demain".



Monique JAMIN.

Planning 2019 - Collecte Ordures Ménagères



PLANNING DES COLLECTES 2019 à ROCAMADOUR

LA CITE (de 09h à 10h30) ET L'HOSPITALET

PORTE A PORTE à partir de 9h00* : RUES Roland Le Preux - la Couronnerie - Le Coustalou ainsi que pour tous les PROFESSIONNELS (moyennant paiement de la REDEVANCE SPECIALE)

! POUR Les autres RUES, la collecte s'effectue en BACS DE REGROUPEMENT

PERIODES	JOURS DE COLLECTES à PARTIR DE 09h00	
	ORDURES MENAGERES	TRI SELECTIF (+verre pour les professionnels uniquement)
du 02 janvier au 01 mars	LUNDI	LUNDI
du 04 mars au 31 mai	LUNDI - MERCREDI ET VENDREDI	LUNDI - MERCREDI ET VENDREDI
du 03 juin au 27 septembre	LUNDI - MARDI - MERCREDI- JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI	
du 30 septembre au 01 novembre	LUNDI - MERCREDI ET VENDREDI	
du 04 novembre au 31 décembre	LUNDI	LUNDI

! * Après 10h30 : PLUS de COLLECTE dans la Cité

POUR DES QUESTIONS DE SECURITE, LES DEPOTS DE VERRE POUR LES PARTICULIERS devront se faire aux points de regroupement : Roquefraîche, Place de l'Europe, Parking du Pèlerinage, Le Garoustié.

LE MILIEU RURAL

PERIODES	JOURS DE COLLECTES	
	ORDURES MENAGERES	TRI SELECTIF
du 02 janvier au 29 mars	MARDI	LUNDI OU MARDI
du 1er avril au 31 mai et du 30 septembre au 04 novembre	MARDI : Toute la commune SAUF Mayrinhac et Lagardelle	
	JEUDI : Toute la commune sauf Blanat, Varagne, Mages Fouysselaze, La Rhue, Réveillon et la Vitalie	
du 03 juin au 27 septembre	LUNDI : Toute la commune SAUF Mayrinhac et Lagardelle	
	MERCREDI : Toute la commune SAUF Mayrinhac, Lagardelle, la Vitalie	
	VENDREDI : Toute la commune SAUF Mages, la Rhue, la CD 32 la Vitalie, Réveillon, Fouysselaze et Lagardelle	
du 05 novembre au 31 décembre	MARDI	

LES COLLECTES AURONT LIEU les 08 MAI et 15 AOUT. Pour les autres jours fériés, les collectes seront effectuées le lendemain.

LE VERRE NE DOIT EN AUCUN CAS ETRE DEPOSE DANS LE TRI SELECTIF OU LES ORDURES MENAGERES

Nous vous remercions de respecter ces consignes pour la sécurité des agents de collecte.

Zone Artisanale de Cazals Montcléra - Moulin d'Iches - 46250 MONTCLÉRA

Tél. : 05.65.21.61.61 Fax : 05.65.21.62.52 courriel : accueil@symictom.fr - Site Internet : www.symictom.fr



LES TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES (*TLC) ILS SE RECYCLENT AUSSI

Une seconde vie pour les TLC* même usés ou déchirés c'est possible

QUOI RECYCLER ?

- Petits Vêtements :** Bonnet, chaussettes, collant, écharpe, gants, lingerie ...
 - Grands Vêtements :** Chemise, pantalon, pull, jupe, jeans, t-shirt ...
 - Linge de maison :** Torchon, drap, serviette, nappe en tissu ...
 - Chaussures :** Escarpins, sandales, bottes, baskets ...
- Tous les vêtements et linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés.
Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERME**.



Surtout ne pas déposer d'article HUMIDES.

OU DEPOSER LES TLC* ?

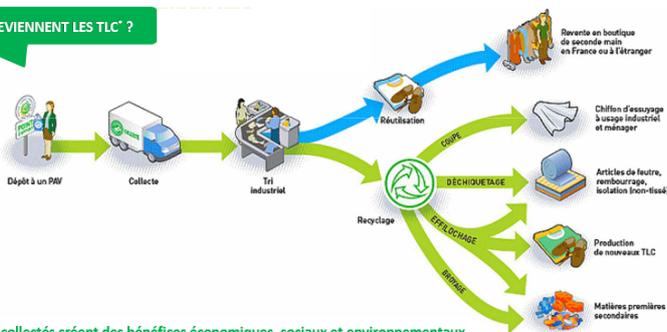
Dans des points d'apport volontaire (*PAV) portant le logo ECO TLC.

- ✓ Un conteneur ou benne dédiée,
- ✓ Une antenne locale d'association,
- ✓ Une collecte occasionnelle à domicile,
- ✓ Une boutique.

Ils sont tous référencés sur www.lafibredutri.fr



QUE DEVIENNENT LES TLC* ?



Les TLC* collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61
Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr - [@symictom.fr](https://www.facebook.com/symictom)



LE COMPOSTAGE UN GESTE SIMPLE ET PAS COMPLIQUE

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE

Le compostage est une manière de recycler les déchets organiques ménagers et déchets verts de jardin. Le processus aboutit à la production d'un engrais naturel **LE COMPOST**. Il est essentiellement utilisé pour le jardinage.

QUELS DECHETS COMPOSTER ?

Déchets de cuisine :

Epluchures de fruits et légumes, restes de fruit, marc de café et filtre, sachet de thé, coquilles d'œuf, certains restes de repas.



Déchets du jardin :

Tailles de haies, écorces, tonte de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, branchages de petites tailles.



Déchets non alimentaire :

Paille, foin, serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux de bois (non traités).



A PROSCRIRE

Coquilles d'huîtres, moules, produits laitiers, huiles de fritures ou de vidange, noyaux, coques de noix, os, arêtes, grosses tailles ou branches entières, mauvaises herbes grainées, terre, sable, gravats, cartons imprimés, imprimés couleurs (magazines ...), sacs de poussières d'aspirateurs, mégots de cigarettes.

COMMENT REUSSIR VOTRE COMPOST ?

3 Règles importantes à respecter

- 1** Il est important d'aérer et brasser le compost : Le compost doit être régulièrement retourné, surtout en début de cycle, afin de l'oxygéner. Lors du dépôt de matière toujours brasser l'apport.
- 2** Il faut équilibrer les apports : Les dépôts en matière et déchets doivent être équilibrés. Il faut les placer en mélange, le volume se réduira naturellement.
- 3** Le compost doit être humide jusqu'à son utilisation : Les déchets se transforment en compost grâce à un taux satisfaisant d'humidité (surtout l'été). Il est donc important de l'arroser sans le détrempier.

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61
Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr - [@symictom.fr](https://www.facebook.com/symictom)

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE Tel : 05-65-33-63-26 Fax : 05-65-33-72-75
E-mail : mairierocamadour@wanadoo.fr

Ouverture au public : **Matin** uniquement de 9 h. à 12 h. Les **Lundis, Mardis, Mercredis et Vendredis.**
Après-midi sur rendez-vous uniquement.

Fermé au public le Jeudi En cas d'urgence justifiée, le jeudi matin, composer le **05-65-33-29-82.**
La Mairie est fermée le Samedi et le Dimanche.

Agence Postale Communale de Rocamadour : Horaires d'ouverture

Lundi de 9h 12 à 12h 30 et de 13h à 16h - Mardi, jeudi et vendredi de : 9h 15 à 12h 30
FERME le MERCREDI et le SAMEDI

DES QUESTIONS :

Assainissement collectif : Générale des Eaux : 0.811.902.903

Eau potable : SAUR : 05-81-91-35-07

Ordures ménagères : SY.M.I.C.T.O.M. : 05-65-21-61-61

Merci de signaler tout dysfonctionnement à la Mairie

Dépôts de Gravats et d'encombrants en déchetterie

Gramat : 05-65-11-62-49 - Martel : 05-65-27-19-42 - Souillac : 05-65-37-08-22



Lot Aide à Domicile, poursuit ses **missions d'accompagnement du public**. Avec ses nombreux points d'accueil dans le Lot et les visites à domicile réalisées par la responsable du secteur, cette entreprise publique locale fonctionne 7 jours sur 7, de 7h à 21h.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparations des repas, l'hygiène, la garde de vos enfants chez vous, la livraison des repas à domicile, le jardinage et le petit bricolage.

Contact : Appel gratuit 0.805.69.69.46 - Site : www.lotaideadomicile.com
Mail : lad@epl-lad.org

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Emploi Services / Gramat propose 8 types de missions : Employé(e) de maison, Jardinier, Personnel polyvalent entretien du cadre de vie, Baby-sitter, Manutentionnaire, Agent d'entretien, Personnel polyvalent hotellerie / restauration, Vendeur / Vendeuse.
Pour tout autre besoin, contactez-nous au : **05 65 38 88 80** - Site : www.emploi-services-gramat.fr

ÉTAT CIVIL Année 2018

Bienvenue aux nouveau-nés :

Le **10/05**, Clara Delpèch - Mayrinhac le Francal.- Le **12/06**, Jeanne Marie Karol Bouchard - Blanat.
Le **16/08**, Florian Raphaël et Thomas Antoine Hottelet - La Barthe

Ils ont dit 'OUI' :

Le **14/04**, Christophe Arnauts et Rosita Vermeulen Le **30/06**, Xavier Menot et Caroline Pasquet.
Le **04/08**, Pierrick Le Viavant et Marine Salomon-Grenier Le **22/09**, Didier Roche et Catherine Deslias.

Ils nous ont quittés :

Le **1^{er} janvier**, Robert Degat. Le **8 septembre**, Bernhard Leasing.
Le **31 janvier**, André Margaron. Le **11 septembre**, Marie Lafon épouse Sapene.
Le **8 mars**, André Darnis. Le **15 octobre**, Georgette Mazeyrac épouse Laval.
Le **20 avril**, André Bouvie. Le **16 octobre**, Germaine Salgues épouse Collin.
Le **17 mai**, Josef Lesniak. Le **17 octobre**, Georgette Bourdie épouse Pagès.
Le **24 mai**, Philippe Clavel. Le **22 octobre**, Raymonde Martins épouse Roujas.
Le **27 juin**, Louis Batut

*Rendez-vous
le samedi 19 janvier 2019
à 15 heures 30
au Foyer Rural pour
la cérémonie des Vœux*

